

L'Ouvrier Diamantaire

Par l'Union, les Proletaires libéreront le Travail de toute exploitation.

Bulletin de l'Union Nationale des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français
(Section de l'Alliance Universelle des Ouvriers Diamantaires)

Les Travailleurs veulent une vie familiale et une vie collective digne de leur rôle social.

ABONNEMENTS

France. — Un an 10 fr.
Autres pays. — Un an. 15 fr.

Rédacteur

Edmond PONARD
TÉLÉPHONE 74

Bureaux

MAISON DU PEUPLE
SAINT-CLAUDE (Jura)

Tous les Ouvriers Diamantaires syndiqués ayant des choses sérieuses et intéressantes à dire doivent collaborer à ce Bulletin. Pour être insérée, la copie doit parvenir le 20 de chaque mois à la rédaction.

ONZE NOVEMBRE

Onze Novembre. Anniversaire du jour où, il y a onze ans, les mitrailleuses et les canons cessèrent leur affreuse besogne, où les soldats, changés depuis cinq ans en assassins, et en condamnés à mort tout à la fois, purent envisager la possibilité — invraisemblable jusqu'alors — de redevenir des civils, des hommes !

L'Armistice ! Quand nous l'apprîmes, il nous sembla que nos poitrines se libéraient d'un poids trop lourd et respiraient plus librement...

**

De ce onze Novembre, on a fait une Fête Nationale.

C'eût été bien si par là on eût voulu fêter essentiellement le Retour de la Paix.

Mais de l'Anniversaire de l'Armistice, on fit surtout la Fête de la Victoire.

Et l'on vit cette immoralité : les officiers, les responsables, ceux qui « jusqu'au bout » ont « d'un cœur léger » sacrifié quinze cent mille français, au lieu de se terrer derrière leurs volets clos, prirent prétexte de cet Anniversaire pour prononcer devant des Monuments aux Morts des diatribes nationalistes portant en elles des germes de nouvelles guerres.

Et comme les revues militaires du 14 juillet ont détourné de cette autre fête de la libération le cœur et l'âme des masses populaires, les manifestations déplacées de nos militaristes impénitents perdront — ont déjà perdu — dans l'esprit du Peuple, le sens et le goût de cette Fête de l'Armistice.

**

Laissons ces gens à leurs manifestations où nous n'avons que faire.

Laissons nos officiels escroquer la pensée des morts — besogne facile — et les faire parler selon les besoins de leurs combinaisons politiques.

Mais faisons le vide autour d'eux. Et tandis que les Sociétés d'Anciens combattants — que voilà un beau titre de gloire ! — s'en iront — au pas cadencé — déposer des fleurs et des couronnes au pied des Monuments aux Morts, recueillons-nous.

Pensons à ce que fut véritablement cette guerre, à ses horreurs, et pour ancrer fortement dans le cœur du Peuple la haine de la Guerre, pour qu'elle ne revienne jamais plus, égrenons les affreux souvenirs...

Dans la Meuse — Novembre 1914 — Pour la première fois je monte en ligne.

En quittant le village au crépuscule nous passons devant un soldat attaché à un arbre. Je m'informe. On me répond : ordre du commandant. Le crime de ce soldat ? Il avait acheté du « pinard » dans un établissement consigné à la troupe.

On le détacha le lendemain et on le dirigea sur l'Hôpital : il avait une congestion pulmonaire.

**

Forêt d'Apremont, 1914 — Le capitaine Conen rencontre deux soldats égarés et les frappe avec sa canne. Les deux soldats ripostent et se servent de la crosse de leur fusil. Leur donnez-vous tort ?

**

Janvier 1915 dans l'Argonne au bois de la Gruerie — Diverses attaques se sont produites et quand nous arrivons dans le secteur une centaine de morts gisent sur le plateau en attendant qu'on les enterre.

Il pleut continuellement et le sol est si détrempé que, lors de la relève, lorsque nous repassons à côté de ces morts nous constatons qu'ils sont à demi enfouis dans la boue. Gallat trouve le mot juste et dira de ce coin : le secteur où les morts s'enterraient seuls.

**

Au Four de Paris, Mars 1915, par un tiède matin de printemps — Le secteur est calme, l'air léger. Il fait presque bon vivre.

Tout à coup une détonation puissante et sourde. Sur notre gauche nous voyons la montagne tout entière soulevée. Déjà c'est fini. Cela n'a pas duré une minute. Dans la tranchée qui courait tout au long de cette colline il y avait — il y a sans doute encore — deux compagnies de chasseurs.

**

La nuit de garde s'achevait. Le bombardement venait de commencer avec intensité et nous pressentions une attaque. Je te revois encore, Dutruelle, mon compagnon de garde. Tu crânais quelque peu. Tu fredonnais : « C'est l'amour qui flotte dans l'air à la ronde ».

Quelques instants plus tard, lorsqu'il fallut évacuer la tranchée, je dus pour passer en

jamber ton corps. Un filet rouge sortait de ta bouche.

Tu aurais pu rester à Genève auprès de ta sœur...

**

En Argonne toujours. Nous sommes à quelques mètres des tranchées allemandes. Chacun se garde et la nuit c'est un échange continué de grenades à main.

Un jour une pierre tombe dans une tranchée. Un billet y est attaché. On y lit : « Pourquoi tirez-vous tant ? Il n'est pas question d'attaque pour le moment. Restez un peu plus tranquilles. Nous en serons mieux les uns et les autres.

« Les Allemands d'en face. »

Le lieutenant, homme intelligent, permet de suivre le conseil, mais conseille de rester toutefois sur nos gardes.

Les jours suivants nous sommes plus tranquilles. Le billet était sincère.

**

Dans les boues de la Somme, du côté de Frise ou de Capy.

Le printemps venu, nous nettoyons certains boyaux. A ma compagnie échoit la tâche de nettoyer le « Boyau des Gobelins ». Nous y trouvons quarante-quatre cadavres de soldats de différents régiments — hommes en corvée de soupe pour la plupart — morts par enlisement.

Et dans la boue de toutes les tranchées, des cadavres, d'autres cadavres.

Nous n'en n'avons jamais su le total.

**

A Dompierre, dans la Somme.

Nous préparons l'offensive de 16 et creusons des tranchées sous le feu des Allemands. Cette nuit a été particulièrement meurtrière et le capitaine Félix, tombant à genoux, implore la clémence du ciel.

En réponse, un obus tombe en plein sur la tranchée et fauche huit hommes.

Dieu était resté sourd...

**

Depuis quatre jours nos canons pilonnent les tranchées allemandes.

Massés dans la tranchée, nous attendons l'ordre de sortir pour une nouvelle attaque.

Arrivent des soldats allemands qui viennent d'être capturés. Affolés, hagards, ils sont pareils à nous avec leurs uniformes en larmes et couverts de boue.

Ils n'ont sans doute eu aucun ravitaillement depuis quatre jours que dure le bombardement.

ment et tendant leurs mains vers nous, ils implorent à boire. Pour ces ennemis que nous allons attaquer tout à l'heure, nous n'avons que pitié et nous leur tendons nos bidons.

En pleine attaque. Nous râpons dans un champ de blé et des mitrailleuses allemandes tirent sur nous. Le lieutenant Lantonnoy, quelque peu ivre, ne cesse de nous harceler pour tirer sur ces mitrailleuses que nous ne voyons pas.

N'ayant bientôt plus de cartouches, nous cessions de lui obéir, pressentant que nous pourrons avoir besoin de ces munitions tout à l'heure.

Deux jours plus tard, alors que nous sommes dans les tranchées conquises, le lieutenant Lantonnoy, de nouveau ivre, monte sans nécessité aucune sur le bord de la tranchée. Il reçoit une balle dans le ventre et tombe en criant : « Vive la France ! »

Pour ce beau fait d'armes, il a été décoré ! N'eut-il pas dû être cassé pour « faute professionnelle ? »

Nous cheminons dans un boyau allemand. De temps à autre, il faut enjamber un mort barrant le chemin.

L'un d'eux — un allemand — est tombé à un tournant du boyau, la tête à demi-éportée par un obus. Il est couché dans une position telle que pour passer, chaque homme doit mettre le pied dans le trou de ce qui fut un cerveau.

Et toutes les autres compagnies du bataillon sont derrière nous...

L'amnistie t'a-t-elle libérée, Avel ? Cuisinier du commandant du Bataillon Colonial Sibérien, tu avais, dans un jour de cafard, où tes origines ouvrières et stéphanoises te montraient à la tête, mis, le 1^{er} Mai 1919, des briques sur la table du commandant... Tu fus pour cela, condamné à cinq ans, je crois.

Apprends cela comme une consolation si tu ne le sais : celui qui fut ton principal témoin à charge, un sergent breton brutal et têtu, est mort quelques semaines plus tard à Tien-Tsin d'un accès de fièvre bilieuse.

En Sibérie. Le typhus et le choléra déciment les soldats et les civils. Des soldats russes, évacués de l'armée blanche arrivent, couchés dans des wagons à bestiaux à même le plancher. Le train ayant fait halte, un certain nombre d'entre eux descendent des wagons.

En l'espace d'une heure une dizaine meurent sur le quai de la gare. D'autres, à bout, ne peuvent remonter dans les wagons. Passe, rose et frisée, M^{me} la comtesse de M..., femme d'un personnage important, qui profite de notre train pour revenir en France. Et j'entends ces mots textuels tomber de la bouche suave de cette femme du grand monde : « Qu'est-ce qu'ils font donc ces singes-là qu'ils ne remontent dans leurs wagons ». La réponse arrive cinglante d'un soldat français : « C'est pour vous et vos pareils Madame, que ces singes sont dans cet état. »

Tu t'en souviens, Giroud ?

Mais arrêtons ces souvenirs. Ils sont trop. Evoquez aussi les vôtres en cette journée du Onze Novembre, mes camarades.

Racontez-les à vos enfants, tels qu'ils sont, dans leur simple horreur.

Dépouillez-les de tous les oripeaux dont on parle la laideur de la guerre. Et vous les éducateurs publics, dites bien avec nous, à nos gosses, que les couleurs du drapeau, le clinquant des clairons, les charges sous le soleil avec les baïonnettes qui rutilent, la gloire, ça n'existe que dans les livres. Dites-leur bien que ce n'est que Mensonges, Mensonges, Mensonges.

La vérité, c'est le sang, la faim, le froid, la boue, et les morts, les morts.

C'est cela qu'il faut dire à nos gosses. A ceux qui pour leurs sinistres desseins ont pour eux leur parole dorée et leur plume menteuse, il faut opposer la vérité toute nue.

C'est seulement ainsi qu'ayant ancré dans le cœur de nos gosses la haine profonde de la guerre, ils pourront opposer leur unanime refus à l'ordre de mobilisation et ne pas commettre comme nous la lâcheté, l'impardonnable lâcheté de partir.

Et vous aussi, les mères, c'est votre tâche, si vous voulez qu'ils vivent, vos gosses !

E. PONARD.

Pour le "Rayon de Soleil"

Sommes reçues au cours du mois

M. Louis Berthon, Avignon	34 10
Paul Cottet-Emard, St-Claude	20 »
Anonyme	5 »
Éléon Mermet, Foncine-le-Haut	12 25
Jean Defougères, St-Glaude	10 »
Deux Parisiens	50
Marius Arbez, Lavans-les-St-Claude ..	20 »
Millet Adrienne, St-Claude	10 »
Claire Aumaitre, »	10 »
M. Perret,	20 »
Gabriel Loutz,	5 »
M. Léon Marchandea, Paris	25 80
M. Joseph Hillesum, »	300 »
Pourcentage sur cotisations :	
Pierre Achard, St-Claude	8 80
Alfred Chappeland, Vaux	5 65
Léon Rigoulet, Claiavaux	2 95
Total	539 55
Listes précédentes	18.255 45
Total à ce jour (depuis le début de l'année) ...	18.795 »

Merci à tous ces généreux donateurs.

Errata. — Dans la liste des dons publiés dans le Numéro de Septembre, il fallait lire : A. M., 20 fr., au lieu de A. F., 20 fr.

ASSURANCES SOCIALES

Nous rappelons à tous les futurs assurés qu'ils ont jusqu'au 5 NOVEMBRE PROCHAIN, la possibilité d'opter pour la Caisse d'Assurances de leur choix.

Ne manquez pas d'user de cette faculté et de contrecarrer les projets de ceux qui, adversaires plus ou moins déguisés de la loi, cherchent à en accaparer la gestion.

Pour le Jura, nous répétons que le mot d'ordre de nos organisations syndicales est d'adhérer à la Caisse primaire de l'Union Mutualiste du Jura.

Pour permettre à ceux qui jusqu'à présent sont demeurés en dehors des Sociétés de Secours Mutuels d'adhérer à cette caisse d'Assurance, les Sociétés de Secours Mutuels du Jura ont décidé de les accepter comme membres honoraires avec une cotisation annuelle de 1 franc.

Donc, si vous n'êtes pas Mutualiste, faites vous inscrire comme membre honoraire à l'une des Sociétés adhérent à l'Union Mutualiste et signez votre adhésion à la Caisse d'Assurance de cette Union.

Si vous êtes déjà Mutualiste, remplissez l'imprimé spécial par lequel vous déclarez opter pour la Caisse d'Assurances de l'Union Mutualiste.

Cet imprimé se trouve entre les mains des Présidents de chaque Société.

Avant le 5 Novembre, n'oubliez pas !

Dans les Centres

FRANCE

Saint-Claude et ses Sections.

Bien que l'on entende dire et répéter que les affaires sont calmes, jusqu'à présent la situation de travail est normale sur notre place. La lecture des journaux locaux nous apprend même que des patrons demandent des ouvriers.

Dans toutes nos sections la situation est également normale, sauf à Divonne où il existe un certain chômage.

D'une façon générale on se plaint de la qualité des bruts.

Nous avons dû à nouveau effectuer diverses interventions pour réprimer quelques infractions à la durée du travail. Nous ne pouvons agir utilement que si nous sommes exactement renseignés. Aux camarades de nous seconder.

Cercle Musical de la Maison du Peuple

Le Cercle Musical organise un cours de solfège dont la première séance aura lieu le mardi 5 novembre, à la salle de répétitions.

Appel pressant est fait aux membres des organisations ouvrières pour envoyer leurs enfants, de 14 à 17 ans, suivre ces cours et renforcer ainsi la phalange qui s'est donnée pour mission d'agrémenter utilement les loisirs des classes ouvrières.

Les inscriptions seront définitivement closes au 5 novembre. Elles sont reçues auprès du Directeur de la Société, Canier, ainsi que par le Président Félix Mermet.

Taninges. — La situation est normale et tous les ouvriers sont occupés.

Thoiry. — La situation est calme. Le personnel de la Coopérative a connu le chômage, mais a actuellement repris le travail.

Les bruts sont plutôt de mauvaise qualité.

Felletin. — Bien qu'on perçoive quelque peu le ralentissement des affaires, tous les ouvriers sont occupés normalement.

Joseph Paquet qui ne payait plus ses cotisations, et s'est installé à domicile, a été exclu du Syndicat.

Lyon. — A Lyon, la situation est normale. Tout le monde travaille.

Nemours. — Tous les ouvriers sont normalement occupés.

Le Permanent se rendra dans ce centre dès qu'il en aura la possibilité.

Paris. — La situation est calme. Mais si on excepte quelques ouvriers à façon, tout le monde est occupé.

L'indice de vie chère étant à 602, il en résulte une baisse de 2,75 de l'indemnité de vie chère.

Nous rappelons à tous les camarades que la fête du Rayon de Soleil aura lieu le 9 Novembre.

Dès à présent elle s'annonce comme un succès.

Chacun se fera un devoir d'y assister.

BELGIQUE

En général la situation est calme, mais le nombre des chômeurs reste peu élevé : 341 aux dernières nouvelles que nous recevons

HOLLANDE

Le nombre des chômeurs pour la semaine finissant le 19 octobre, est resté le même que celui de la précédente, soit 639.

C'est l'indice que s'il est indéniable que la situation est calme, elle ne présente aucun caractère alarmant.

Nous lisons dans l'« Industrie Diamantaire Belge » que l'Association patronale d'Amsterdam a décidé d'indemniser les ouvriers du chômage des jours fériés à raison de 50 % de leur salaire. Ainsi, nos camarades obtiennent, au lendemain du Congrès de Stuttgart, demi satisfaction sur cette revendication. Pour lui donner sa véritable importance, signalons qu'à Amsterdam les ouvriers diamantaires doivent chômer de nombreux jours, la corporation comptant nombre d'Israélites et de Chrétiens pratiquants (patrons et ouvriers) qui, les uns comme les autres, tiennent à observer les rites de... leur religion respective.

Valeurs Diamantifères et Marché des Diamants

Lourdes pendant la plus grande partie du mois, les valeurs de diamant se ressaisissent quelque peu pendant la dernière quinzaine, pour flétrir à nouveau sur la fin.

Alors que la *De Beers* était à 1.478 le 30 septembre, elle est à 1.560 le 23 octobre et à 1.508 le 25.

Aux mêmes dates, respectivement, Jagersfontein s'inscrit à 301, 296 et 281.

**

De l'avis général, les affaires sont calmes : nous ne disons point mauvaises ou nulles.

C'est surtout la fantaisie et particulièrement les baguettes qui paraissent affectées. A quoi attribuer ce fait ? Désaffection de la clientèle ? Ne serait-ce pas plutôt à la réserve des acheteurs américains retenus dans leurs achats par l'attente de la décision qui sera prise quant aux projets de diminution des droits d'entrée aux Etats-Unis ? Cette raison paraît assez plausible si l'on rappelle que c'est l'Amérique qui absorba jusqu'à présent la presque totalité de la production fantaisie.

On nous dit que les producteurs ont été assez sages pour ne pas faire de gros stocks. Si c'est exact et si notre hypothèse est bonne, cela facilitera la reprise lorsque la question des droits américains étant connue, les acheteurs d'outre-Atlantique reprendront leurs achats.

Pour les brillants, la situation se présente plutôt en amélioration. On note une certaine reprise, sur les mélés.

E.P.

La Cotisation au Rayon de Soleil

Nous rappelons aux camarades que la cotisation au *Rayon de Soleil* a été portée à 1 fr. par mois depuis le 1^{er} septembre.

En cas de chômage complet, pour quelque cause que ce soit, c'est donc 1 fr. par mois qu'il faut verser et non 0,60 comme par le passé. Quelques erreurs s'étant produites à ce sujet, nous croyons bon de le rappeler.

STATISTIQUE des Syndiqués, des Ouvriers occupés et des Chômeurs

	Syndiqués	Chômeurs
DU 9 au 15 Septembre ...	14.811	431
DU 16 au 22 — ...	14.831	411
DU 23 au 29 — ...	14.848	371
DU 30 Sept. au 6 Octobre ..	14.875	351

Les 14.875 syndiqués de la dernière semaine se répartissent ainsi :

10.010 polisseurs, dont 202 chômeurs ;
2.045 sertisseurs, dont 45 chômeurs ;
1.719 débruteurs, dont 77 chômeurs ;
197 polisseurs de roses, dont 4 chômeurs.
35 sertis. de roses, tous au travail ;
18 débr. de roses, " "
259 cliveurs, dont 19 chômeurs ;
422 scieurs, dont 3 chômeurs ;
170 frotteurs, dont 1 chômeur.

Le montant des cotisations encaissées au cours de cette semaine par l'A.D.B. s'élève à francs : 157.081.

En outre, la Caisse de Crise, a encaissé pour la même semaine la somme de francs : 110.670.

**

	Ouvriers occupés	Chômeurs
DU 23 au 29 Septembre	5.203	680
DU 30 Sept. au 6 Octobre ..	5.306	612
DU 7 au 13 Octobre	5.275	639

Pour la dernière semaine mentionnée, les effectifs se répartissent comme suit :

296 scieurs occupés, 46 chômeurs, dont 1 femme ;
3.150 polisseurs de brillants occupés, 278 chômeurs, tous hommes ;
554 sertisseurs de brillants occupés, 68 chômeurs, dont 1 femme ;
555 débruteurs de brillants occupés, 140 chômeurs, dont 89 femmes ;
269 polisseurs de roses occupés, 34 chômeurs, tous hommes ;
106 sertisseurs de roses occupés, 14 chômeurs, dont une femme ;
206 débruteurs de roses occupés, 27 chômeurs, tous femmes ;
35 chatonniers occupés, 6 chômeurs, tous hommes ;
104 cliveurs occupés, 26 chômeurs, dont 4 femmes.

Le total des cotisations encaissées par l'A.N.D.B., pour cette semaine, s'élève à florins : 12.173,25.

NOS MORTS

Nous avons le regret d'annoncer le décès de nos camarades :

Adolphe HÉDIGER

du Syndicat de Felletin
décédé à l'âge de 66 ans.

François BAYLE

du Syndicat de Saint-Claude
décédé le 21 Octobre 1929, à l'âge de 63 ans.

A leurs familles si cruellement éprouvées l'organisation adresse ses biens sincères condoléances.

Pour les 15 jours de Vacances

Conformément au désir profond de tous les ouvriers et aux résolutions de nos Congrès, nous venons de saisir les patrons de nos revendications au sujet de l'extension et de la reconnaissance des vacances.

Voici la lettre qui fut adressée à la Chambre syndicale des Patrons diamantaires de Saint-Claude :

Monsieur le Président,

Je suis chargé par l'Assemblée générale de notre Syndicat, d'accord en cela avec tous les autres centres français, de soumettre à l'attention de votre Chambre syndicale les desiderata suivants portant sur les vacances payées.

En 1926, lorsque nous demandions un congé payé pour tous les ouvriers diamantaires, vous nous avez accordé une prime de 5 % calculée sur le tarif de base, destinée à rémunérer une semaine de congé, refusant toutefois de collaborer à l'application de cette mesure.

Vous ajoutiez cependant : « Lorsque les vacances payées seront un fait acquis pour les diamantaires de Belgique, nous nous engageons à vous les accorder aussi, sans restriction. »

Or, aujourd'hui, les diamantaires belges bénéficient des vacances payées et celles-ci furent appliquées en Août dernier avec un plein succès.

La condition que vous mettiez à votre acceptation étant désormais remplie, nous vous demandons, Monsieur le Président, ce que la Chambre syndicale compte faire pour réaliser sa promesse de 1926.

Nous vous demandons en outre de bien vouloir porter la durée du congé d'une semaine à deux. Nous proposons que la rémunération soit faite au moyen d'un 5 % appliquée sur le salaire net (tous frais déduits), en lieu et place du 5 % appliqué actuellement sur le tarif de base.

Les arguments qui militent en faveur de l'extension du congé sont trop à l'ordre du jour pour qu'il soit besoin de les développer longuement et, sans parler des Administrations dont le personnel bénéficie depuis longtemps de congés beaucoup plus longs, qu'il nous suffise de constater que le nombre des ouvriers de l'industrie privée bénéficiant du congé annuel payé s'accroît considérablement d'année en année.

Nous faisant l'interprète du désir profond de tous les ouvriers diamantaires, nous prions la Chambre syndicale d'examiner nos demandes avec bienveillance,

Confiant en votre réponse et nous tenant à votre disposition pour toute discussion que vous jugeriez nécessaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Pour la Chambre syndicale Ouvrière,
E. PONARD.

**

Les patrons de tous les centres de province (on sait que Paris a des conditions de travail spéciales) ont reçu une demande analogue.

Nous ne savons encore quelle sera la réponse des patrons. Mais quelle qu'elle soit, nous demandons à tous nos camarades de se grouper toujours plus nombreux dans nos organisations et de conjuguer leurs efforts pour que, dès 1930, tous les ouvriers diamantaires bénéficient des 15 jours de vacances payés.

E. PONARD.

COMPTE-RENDU DES SÉANCES

DU

VII^e Congrès de l'Alliance Universelle des Ouvriers Diamantaires

Tenu à STUTTGART (Allemagne), dans l'immeuble "Schonblick" (am Weissenhof)
du 8 au 11 JUILLET 1929, sous la présidence de Henri POLAK

(Suite)

Mais ! Cette firme s'est engagée à ne pas prendre d'apprentis. La firme s'est adressée au Bureau de l'A.U.D. et elle nous demande de lui donner l'autorisation de prendre ces apprentis. L'A.U.D. s'est occupé de cette demande, mais, comme on peut bien le supposer, elle ne l'a pas accordée. Le fait démontre clairement que l'affaire n'en est pas encore à sa phase décisive.

Il y a encore autre chose à envisager, quand on passe en revue les éléments formant un seul ensemble de l'affaire sud-africaine. Si l'Afrique du Sud comptait une industrie, et si le développement de cette industrie avait touché à son terme, c'est-à-dire, s'il était possible de connaître le nombre final de fabriques et la force organisatrice des ouvriers, alors nous ne pourrions pas nous opposer plus longtemps, et nous serions obligés d'accorder à ce centre d'industrie bien établi ce que nous accordons à toute organisation nationale affiliée à l'A.U.D. Un nombre normal d'apprentis peut être accordé à cette industrie, mais, il est impossible de donner cette autorisation avant que nous voyions clair dans la situation. Il nous faut d'abord savoir où les choses en sont; il nous faut d'abord connaître les dangers qui nous menacent, et ce n'est que lorsque nous disposerons de données exactes, qu'il nous sera possible d'examiner, si la demande est recevable et de statuer sur le nombre.

Mais du moment que nous constatons qu'une industrie sort du sol comme un champignon, et que nous ignorons ce qui s'y passe et comment les choses s'y présentent il ne peut être question d'apprentis. Cela est un fait.

Si l'Afrique du Sud maintient son point de vue et si elle ne veut plus vendre de brut, et si nos ouvriers s'opposent énergiquement, des difficultés sérieuses pourraient bien surgir, car il y a maintes raisons qui me donnent la conviction que les ouvriers, qui sont partis avec notre autorisation, ne reculeront pas. Ils ne prendront pas d'apprentis. Alors nous sommes à couvert de ce côté là; et il ne nous resterait que la question : quelles seront les conséquences d'un développement de l'industrie; quelles influences pèseront alors sur nos centres? Je pose la question, mais il n'y a personne parmi vous qui s'attendra à une réponse catégorique de ma part. Personne ne peut prédir les choses, et c'est le cas particulièrement pour l'industrie diamantaire. D'ailleurs un prophète n'y verrait pas clair. Il faut toujours tenir compte du fait que l'influence de tant de facteurs étrangers à l'industrie même peut se manifester inopinément et de telle façon que la réalisation des prévisions dûment contrôlées, est rendue impossible, parce que les circonstances imprévues ont bousculé tous les calculs.

Il est possible que l'Afrique du Sud nous prenne une partie de la fabrication des grosses pierres. C'est déjà assez grave; mais il est possible que ce ne soit pas la fin de la chanson, car, si le gouvernement a pris ses dispositions afin d'attirer à lui l'industrie des grosses pierres, il est bien possible aussi qu'il prenne encore d'autre décisions pour nous prendre ensuite l'industrie des mélées, car, à vrai dire, on peut monter les coups qu'on veut, du moment qu'on dispose de la matière première.

Et me voilà arrivé au point figurant à l'ordre du jour et que je ne vais pas développer plus largement. Du moment que les discussions avanceront et que nous aurons à prendre une décision concernant l'affiliation du Syndicat Sud-Africain, je vous expliquerai la question et je vous communiquerai l'avis que le Bureau a cru devoir vous soumettre.

Il faut faire compter ce qui compte toujours quand il question d'ouvriers: à toute action; à toute entreprise; à tout plan qu'on nourrit il faut toujours une base, reposant sur l'action syndicale, si l'on veut marquer un succès, du moins. Si l'on ne dispose pas d'une organisation, qui tient ensemble tous les ouvriers engagés, et par laquelle on peut dicter la loi, alors, toute action est impossible. Et c'est cette considération qui l'a su emporter, chez nous.

Si j'ai maintenant développé dans ces quelques paroles la question la plus importante qui nous occupe, et qui, d'ailleurs, est d'importance prépondérante, il ne me reste plus beaucoup à vous dire.

Dans ces quatre dernières années qui se sont écoulées depuis le Congrès de Paris, peu de choses extraordinaires se sont présentées. Ce qu'on a à dire peut aisément être fait à l'occasion de la discussion au sujet du rapport du secrétaire, et il n'est pas nécessaire que nous y consacrissons une discussion préalable.

L'introduction donnée suffira donc. J'ai la conviction que nos délibérations se poursuivront dans une sphère de camaraderie harmonieuse, en toute amitié. Je souhaite que le Congrès soit à même de prendre des décisions bien avisées et que les organisations diverses

puissent les mettre en exécution dans la période à venir, quel que soit leur teneur.

En réfléchissant sur les divers dangers qui nous menacent, il est nécessaire que nous quittions ces lieux comme une seule armée, mue par un seul esprit, et conduite par une seule volonté. Il nous faut être une armée qui part pour sauvegarder les intérêts, que les membres nous ont confiés.

Nous devons nous dresser comme une seule masse contre n'importe quel danger, contre n'importe quelle menace, contre tout ce que l'avenir peut nous réservé.

En espérant que ce soit ainsi je déclare ouvert le 7^e Congrès (*Appl. prolong.*).

Je profite encore de cette occasion pour vous dire que Danckaerts ne pourra assister au Congrès, vu qu'il est entièrement pris par les mesures préparatoires nécessaires au paiement de la première semaine de vacances payées en Belgique.

Le président. — A l'ordre du jour figure maintenant la discussion du rapport du secrétaire et la politique générale de l'A. U. D.

Qui demande la parole sur ces points ?

Rabbie (Pays-Bas A. N. D. B.).

Camarades, tout comme cela a été fait pour le Congrès de Paris, je tâcherai de discuter les points à l'ordre du jour, relevés par le président, aussi courtoisement que possible. Cela ne veut pas dire que je me passerai de toute critique. Mais je la formulerais sans offenser les sentiments personnels ou sans faire des reproches à n'importe quelle organisation. Cette critique est faite afin de faire saine besogne.

Pour me conformer aux usages, je discuterai d'abord le rapport du secrétaire, et je me féliciterais moi-même s'il m'était donné de bien faire ressortir que je fais une distinction entre le rapport du secrétaire et les rapports des divers centres qui suivent le premier.

Si je souligne ici quelques lacunes, ou si je fais quelques remarques, on ne doit pas croire que je fais des reproches. En prononçant ces paroles, j'émetti seulement le vœu qu'on veuille bien tenir compte pour l'avenir de ce que j'avance.

On se rappellera bien qu'on a répondu à Schott, quand il demanda de plus amples informations au sujet des événements dans l'industrie et le commerce pour qu'il soit possible de mieux juger les choses et de se tenir au courant des diverses décisions prises dans les différents pays, que ce service fonctionnait déjà, que des informations circulaient déjà, et que des extraits des rapports des séances des conseils syndicaux étaient envoyés.

Néanmoins, je dois remarquer que ce service a cessé de fonctionner régulièrement. Et à mon avis, un service d'informations pareilles, mais régulières, est une nécessité.

Cette ponctualité est d'autant plus de rigueur quand il s'agit de la tâche la plus importante du secrétaire, là où il doit prendre soin de l'envoi des compte-rendus des séances de l'A. U. D. Et je me rappelle que le secrétaire a donné ses impressions lors d'une randonnée qu'il a faite à Idar-Oberstein. Le rapport parut dans le *Diamantbewerker*. Dans le *Weekblad* il ne fut pris que plus tard, parce qu'il ne nous resta pas d'autre issue : communication directe ne fut pas faite. Cela a été le cas aussi pour le rapport de la séance du Bureau de Wiesbaden. Le Bureau de l'A. U. D. ne l'a pas vu ; le *Diamantbewerker*

le donna et notre rédaction ne put donner le document qu'en reprenant le texte du *Diamantbewerker*.

C'est une faute que de ne pas envoyer pareils documents, ou de ne pas les publier ensemble.

En traitant les diverses résolutions prises à Paris, le secrétaire fait une remarque à la page 18 de son rapport, concernant le point 4, dont le libellé ne nous donne pas entière satisfaction.

Le texte dit : Vu que divers centres où l'on travaille encore plus de 44 heures, ne voyaient pas le moyen de réduire la durée de travail à 44 heures, il fut impossible d'entreprendre une action en faveur de la semaine de 40 h.

Bien que ce soit exact à proprement dire, le libellé pourrait faire l'impression qu'Amsterdam aussi a manqué à son devoir. Mais la résolution prise à Paris disait clairement que l'action pour les 40 heures commencerait seulement du moment que les pays, comme la France et l'Allemagne, auraient tâché de se rapprocher de la durée de travail des Pays-Bas ou de la Belgique. Etant donné que cela n'a pas été le cas, on ne saurait faire des reproches à d'autres centres. Je tiens à cœur toutefois de féliciter la section d'Erbach qui a su fixer sa durée de travail à 46 heures.

Concernant le point 5, traitant de la fête du 1^{er} Mai, je dois dire aussi quelque chose. La résolution du Congrès de Paris stipulait bien clairement que l'obligation n'était point imposée internationalement. Diverses délégations avaient fait ressortir qu'elles ne pouvaient suivre la Belgique, et après l'intervention énergique des néerlandais une résolution fut acceptée, qui prescrivit la propagande en faveur du chômage volontaire à l'occasion de la Fête du Travail, pour que celui-ci soit aussi grand que possible. Le rapport dit que la France et l'Allemagne ont donné suite à cette résolution pour la plus grande partie. A Amsterdam aussi on a fait ce que le devoir imposait. La fête du 1^{er} Mai la plus récente eut plus de succès que les autres, et par la fondation de petites caisses d'épargne, nous pouvons espérer que le succès deviendra complet.

Me voilà arrivé à un point autrement compliqué : il s'agit du mouvement des salaires, et c'est surtout par rapport à ce point que j'aimerais ne pas faire surgir des malentendus. Je ne veux pas critiquer l'action menée par l'organisation belge en vue de la résolution prise à Paris, mais je suis d'avis que nous ne pouvons accepter la formule employée dans le rapport, sans avoir dit qu'elle reste quelque peu en-dessous des réalités.

Le secrétaire de l'A. U. D. marque que des « grèves partielles » ont caractérisé l'action belge. Si nous devons accepter maintenant que le deuxième passage du point 8 à la page 18 est appelé à démontrer qu'on s'est tenu aux vœux émis à Paris, je me vois obligé de confronter le rapport du secrétaire avec celui du président de l'A. D. B. Le secrétaire de l'A. U. D. dit qu'une lutte générale ne put être évitée en décembre 1925 que grâce au fléchissement des patrons. Mais les pages 66 et 68 du rapport belge nous apprennent qu'un mouvement commencé le 27 novembre 1925, en vue de l'obtention d'une augmentation de 15 %, eut comme résultat une augmentation de 15 fr., disant donc que la défaite patronale ne fut pas complète, et faisant que le rapport international n'est pas tout à fait conforme aux faits locaux.

En commençant le point 8, le secrétaire écrit : « On peut apprendre des rapports ci-annexés que les organisations affiliées ont fait de leur mieux ». Mais l'on peut bien ne pas être de cet avis. Il est absolument exact que des augmentations notoires ont été obtenues (je me borne ici aux faits belges), mais il est à savoir si ces augmentations peuvent être mises en concordance avec l'esprit qui se dégage de la décision prise au Congrès de Paris. Nous devons en tout cas faire ressortir que ces augmentations ne démontrent point qu'on s'est tenu aux décisions du Congrès de Paris, exigeant de chaque centre qu'il agisse, afin d'arriver à une unité dans les salaires aussi grande que possible. Et ces augmentations ne démontrent pas non plus que cette unité soit devenue un fait accompli.

Il est établi que presque toutes les augmentations ont subi l'influence de la dévaluation du franc et de la hausse du coût de la vie. Par conséquent on ne peut dire que la revendication de ces augmentations équivaut à un effort tendant à l'unification des salaires. Cela ne signifie pas que l'organisation belge ne jouit pas de notre confiance et qu'elle n'a pas fait ce qu'elle aurait dû faire dans les circonstances difficiles qu'elle a traversées !

Mais je vise les mots employés dans le rapport international. Nous devons les critiquer pour empêcher qu'une idée fausse naîsse, car nous avons pu constater dans les journaux que c'est justement la lutte de Décembre 1925 qui a été traitée comme étant imposée par l'A. U. D. On a voulu faire croire que c'était une conséquence pure et simple du Congrès de Paris. Mais cette lutte était d'un caractère proprement belge; ce ne fut absolument pas une tentative poussant à l'unification effective des salaires. La B. J. V. (organisation patronale belge) ne cessa d'accuser les belges de faire le jeu des néerlandais, et au cours des différentes conférences cet argument faisait partie de la mise en scène.

D'ailleurs il y a moyen de démontrer que cette lutte fut une affaire purement belge, étant donné que l'A. D. B., aussitôt la revendication posée, s'est adressée à l'A. N. D. B. lui demandant de faire affaire commune. Admettons maintenant que les Pays-Bas aient donné dans le panneau, il aurait été assez difficile, je pense, de faire passer cette augmentation pour une action qui tenterait de diminuer la différence entre les taux des salaires.

Je souligne donc que les augmentations obtenues à l'étranger sont présentées sous un point de vue, disons erroné. (Je ne veux pas parler du passé. Je n'envisage que l'avenir). Notre président a déjà attiré votre attention sur ce fait: ce fut à Paris, quand il disait : si l'on présentait ces augmentations de la bonne manière, beaucoup de malentendus tomberaient à néant.

Dans le rapport on a oublié une seule chose, c'est-à-dire le Bureau de l'A. U. D. l'a oublié. Lors du Congrès de Paris il a été dit que des changements seraient apportés aux statuts; et l'on avait dit que ce Congrès-ci en serait saisi. Le litige se rapportait à l'élection des dirigeants. Ce point ne se trouve pas à l'ordre du jour.

Je ne veux point clore cette discussion sans avoir félicité cordialement le secrétaire de la façon dont il a présenté son rapport. Selon nous, il y avait un peu trop de graphiques. Mais je ne veux pas critiquer cela. Je ne formulerais que quelques remarques. Du

moment qu'on donne des statistiques, celles-ci doivent être exactes. Sinon elles perdent toute valeur.

Le tableau comparatif se rapportant aux mouvements de salaires mentionne une diminution de 25 % pour les scieurs des Pays-Bas. Il est vrai que notre Bondsraad (Comité syndical) s'était prononcé dans ce sens et qu'il avait proposé à la branche d'accepter cette diminution. Mais le groupe a repoussé la proposition. Et les choses en sont restées là. Dans le tableau des allocations la durée des allocations n'est pas mentionnée. L'allocation de chômage est accordée pour une durée de 78 jours. Si les branches principales accusent un chômage dépassant le 25 % des ouvriers la durée peut être prorogée de 78 jours. Et l'allocation elle-même ne peut jamais dépasser la moitié du salaire. Le montant de florins inscrit n'est donc pas exact. Et l'on ne peut passer sous silence que le gouvernement et la ville paient aux chômeurs des sommes assez considérables en temps de crise. Les montants individuels dépendent alors de l'importance du revenu familial.

Mais pour le reste nous aurons à reconnaître que la présentation mérite notre éloge.

C'est avec une joie réelle que nous avons constaté que l'A.D.B. a pu conquérir les vacances payées en 1928. La nouvelle nous a causé de la joie, vraiment! Certes nous aurions préféré voir accorder la semaine de vacances plus tôt, mais je veux admettre que cela a été impossible. Pour le moment nous éprouvons même un sentiment de reconnaissance parce que l'application de cette amélioration nous rapproche à nouveau d'un pas du but que nous envisageons tous. On l'a déjà dit au cours d'autres réunions : chez nous il ne pourrait plus être question d'améliorations marquantes, si celles-ci ne font pas l'objet d'une action internationale imposée. Peu après le congrès de Paris déjà, les allemands et français furent à même d'obtenir leur semaine de vacances et il m'est agréable de leur rendre hommage au nom de la délégation hollandaise.

Après tous les événements qui se sont passés et dont plusieurs ont pris une tournure heureuse, je veux encore une fois de plus, comme conclusion de mon discours, souligner l'importance de l'esprit de solidarité. L'avenir dépendra de lui. Je ne vais plus discuter les événements passés qui en diverses circonstances nous ont inquiétés.

J'aime à croire qu'on tâchera d'en prévenir le retour en évitant tout ce qui pourrait donner lieu à des malentendus. Si une collaboration étroite existe entre les deux directions, et si l'on évite de part et d'autre tout ce qui pourrait offenser les sentiments respectifs, alors cette collaboration doit connaître le succès. Et si l'organisation belge veut se rendre compte qu'elle n'occupe plus la position d'autrefois, mais que dès à présent c'est elle qui doit fournir en tant que porte parole du plus grand centre d'industrie, la force motrice dans l'A.U.D., alors on peut encore faire besogne utile. Nous nous en sommes réjouis, encore qu'Amsterdam ait pu faire le premier pas vers l'obtention de la semaine des vacances.

Nous savons bien que la Belgique se trouve devant des difficultés énormes, bien qu'elle compte la plus grande organisation, mais malgré cela, elle doit battre la mesure. Les temps ont changé, il faut bien que l'on apporte des changements à la ligne de conduite. Voilà pourquoi nous espérons que toutes nos revendications

seront soutenus par la plus grande organisation de notre internationale. Il va de soi que nous devons marcher ensemble mais c'est l'organisation belge qui doit prendre la tête. Nous pouvons encore réaliser des améliorations et nous avons même fait des propositions. Mais rien ne sera fait si la plus grande organisation, si le plus grand centre d'industrie ne les fait pas siennes. La rémunération de la perte de salaire causée par le chômage à l'occasion des jours fériés peut ainsi être réalisée dans un avenir assez proche.

J'ai à traiter encore une chose qui nous est chère aussi. C'est avec une joie réelle que nous avons pu constater qu'une collaboration étroite existe quant à notre action humanitaire du K.S.F. (*Rayon de Soleil*). La jovialité règne; le tout est réglé internationalement, et nous espérons que les autres relations présenteront ce même caractère. De bon cœur nous remercions les dirigeants qui se préoccupent du *Zonnestraal* en Belgique ou en France, où les services s'améliorent toujours. Nous remercions aussi Van Berekelaer. Grâce à son intervention auprès de l'administration douanière belge, il sera possible de récupérer encore mieux la poudre noire. Il doit être dit que l'Allemagne ne fait pas encore tout ce qui pourrait être fait quand à la récupération de cette poudre. Nous savons bien qu'on y vit sous d'autres lois et que les services de prévoyance sociale y sont mieux organisés que partout ailleurs, mais dans ce domaine l'on pourrait quand même faire quelque chose.

Je crois maintenant avoir dit tout ce que j'avais à dire, et il ne me reste plus rien qu'à formuler un vœu.

J'aimerais que non seulement nos Congrès puissent se dérouler dans une sphère d'amitié régénératrice, comme nous la connaissons ici, mais notre joie serait encore plus grande que dans toutes nos relations le ton amical puisse dominer comme cela fut le cas il y a des années.

C'est avec plus d'entrain que nous travaillerons tous et partout, quand il nous sera donné de lutter ensemble pour de meilleures conditions de travail et de meilleurs salaires ; et il est plus que nécessaire — les faits le démontrent — que notre politique s'oriente de ces côtés, afin d'apporter le bonheur à tous les ouvriers diamantaires affiliés à l'A.U.D.

Je vous remercie.

Président. — La parole est-elle encore désirée ?

Schott (Allemagne). — Je n'ai à placer que quelques observations. Je dois vous faire remarquer que le Palatinat a aussi ses vacances. Vous en voulez une preuve ? Une conférence générale sera tenue cette année-ci en pleine période de vacances, pour tous les ouvriers diamantaires du Palatinat. Ce sera une journée consacrée à la propagande. Nous avons fait cela pour que l'unanimité des ouvriers diamantaires puissent y participer.

Quant à la fête du 1^{er} Mai, il n'est pas nécessaire que nous fassions figurer ce point dans notre programme de combat. Nos lois et notre éducation nous suffisent pour imprimer le principe de cette festivité.

Quant aux Prévoyances Sociales il doit être dit qu'elles sont réglées de façon bien spéciale en Allemagne. Notre mouvement syndical y a consacré toute son attention et nous pouvons bien dire que l'Allemagne ne relarde pas sur ce sujet ! Les patrons et les

ouvriers supportent des charges pour la constitution des fonds garantissant les allocations.

Les patrons ont à payer 12 % sur les salaires. On ne peut pas le perdre de vue quand on veut comparer les salaires de deux pays.

Président. — La parole est à Jacobs.

Jacobs (Angleterre). — Je suis tout heureux de pouvoir me présenter à vous bien que je ne représente qu'une petite organisation. Quand j'explique aux camarades anglais, auxquels notre groupement appartient, le fonctionnement de notre internationale, ils restent bouche bée.

Je dois féliciter le secrétaire de son beau rapport. Et c'est aussi une façon de faire sa critique ! Et bien que certaines délégations puissent peut-être faire quelques objections, il m'est un devoir de vous dire que c'est justement dans un rapport pareil qu'on est à même de contrôler les points qui ont notre assentiment, et les autres qui ne l'ont point. Et c'est donc le rapport lui-même qui offre l'occasion aux explications et aux échanges de vue. Pour ma part j'aurais préféré qu'on eut mieux souligné le fait que nous avons fusionné avec les orfèvres, tout en gardant notre indépendance, car l'affiliation à l'A.U.D. a été une de nos revendications spéciales.

L'observation générale que je dois présenter se rapporte à la question des langues. Le manifeste traitant de la question Sud-Africaine qui fut répandu il y a quelques mois était rédigé en quatre langues, dont l'anglais. Les rapports qui nous sont parvenus ne sont rédigés qu'en français, en allemand et en néerlandais. Pourquoi ne pas faire une traduction anglaise ? La place ne fait pas défaut, voyez : il y a toute une colonne blanche.

Je ne vise pas les langues parlées au Congrès. Cela s'arrange assez bien. Mais vu qu'on parle aussi l'anglais en Amérique, et qu'il sera nécessaire de faire usage de l'anglais dans les relations que nous aurons avec l'Afrique du Sud, si les choses s'y compliquent, je voudrais vous proposer de donner aussi la traduction anglaise de tous vos documents.

Rabbie a parlé des relations entre Amsterdam et Anvers. J'aimerais aussi placer mon mot à ce sujet, bien qu'on pourrait me répondre que cela ne me regarde pas. Cela me regarde quand-même. Car, du moment que ces deux sont de bons amis, les affaires vont mieux, aussi pour nous. (Adhésion).

Peut-être que d'aucuns se rappellent encore l'article que j'ai publié dans le *Weeblad* et le *Diamantbewerber*. Là, je tâchais de jeter un pont entre les deux. Je proposais de constituer une sorte de conseil central qui siégerait tous les mois afin de discuter les situations. Cette chambre communiquerait ses avis aux directions, mais elle n'aurait pas le droit de formuler des propositions. Elle trouverait sa raison d'être dans la tentative pour rapprocher les deux centres mutuellement. Je veux encore une fois vous soumettre cette suggestion.

Encore un petit mot au sujet de l'Afrique du Sud. Dans le dernier alinéa du rapport anglais il est formulé un vœu, qui à vrai dire, aurait dû être considéré comme une proposition. Notre secrétaire anglais ne l'a pas compris ainsi, mais n'importe, il me sera bien permis de reprendre l'affaire ici. On proposait notamment de convoquer une conférence internationale des patrons et ouvriers afin d'y

discuter les mesures à prendre solidairement. Je veux attirer votre attention sur cette proposition.

Et l'industrie diamantaire anglaise, comment se porte-t-elle? Il ne lui reste plus grand' chose. 50 % des membres s'occupent d'un soi-disant commerce de diamant. Des apprentis: nous n'en avons pas. Les patrons ne veulent pas s'établir chez nous. Des ouvriers il n'y en a presque pas. L'industrie meurt. Nous avons conçu le plan de conquérir tous ceux qui ont intérêt à l'industrie diamantaire, y compris les sertisseurs et joailliers, afin d'examiner toutes les éventualités. N'y aurait-il pas moyen de faire quoi que ce soit donnant comme résultat qu'une cinquantaine d'ouvriers diamantaire pourraient trouver une occupation en Angleterre? On m'a chargé de demander au Congrès, s'il ne voyait pas d'issue. Nous sommes à vrai dire un membre agonisant de l'internationale, et sans votre conseil nous sommes voués à la mort. Ne trouvez-vous rien? Vous mériteriez des camarades anglais, si vous aviez à me donner une réponse.

Président: Y a-t-il encore quelqu'un qui demande la parole? Personne? Alors la parole est au secrétaire.

Secrétaire: En premier lieu je remercie les divers orateurs des louanges qu'ils ont bien voulu prodiguer au rapport. Je prierai le Congrès de suivre mon exemple et de laisser une bonne part de ces louanges à mon collaborateur, M. Schmook. (Adhésion).

Jacobs a parlé des relations entre les deux centres. Eh bien, ces paroles me deviendraient à la fin un argument dans la question des langues. A la fin je vous prierai de ne pas faire traduire le tout en anglais, car elle prouvent qu'on n'est pas à la page en Angleterre. On n'a pas remarqué que les affaires marchent bien dans l'A.U.D.

Mais à diverses reprises, le Bureau de l'A.U.D. s'est occupé des traductions anglaises et nous sommes d'avis qu'il nous est impossible de faire les frais et de nous donner la peine nécessaires à la traduction des textes pour la poignée d'hommes que nous avons en Angleterre. D'autant plus que les dirigeants anglais et américains connaissent très bien le néerlandais et que le président de l'organisation américaine, laquelle est la plus grande organisation des syndicats travaillant sur les territoires de langue anglaise, ne l'a jamais demandé.

Meyer. — Et je n'en fais pas la demande.

Secrétaire: Je voudrais donner le conseil à Jacobs de traduire lui-même dans ses loisirs, les passages des documents ou des articles qui pourraient intéresser, selon son avis, les membres de la section. Ce lui serait un bon exercice; et l'A.U.D. ne devrait pas payer de frais trop élevés!

Jacobs a beau parler: une traduction en plus que cela ferait-il? Mais dans ces questions de traductions ce n'est pas la place qui nous importe! Il faut compter avec la traduction elle-même et les frais d'impression et, étant donné qu'on a déjà annoncé une discussion du rapport financier nous nous garderons bien d'aller encore plus loin. D'ailleurs, et Jacobs voudra bien reconnaître cela; la correspondance elle-même se fait en anglais.

J'en viens au rapport et je tiens à vous dire en premier lieu que la discussion m'a donné pleine satisfaction. C'est la première fois pendant ma carrière de secrétaire à

l'Internationale — et j'ai déjà vu quelque chose, ma foi — que j'en suis quitte à si bon compte.

Je suivrai donc le camarade Rabbie et je traiterai les choses comme il l'a fait en ouvrant la discussion générale, car pourquoi ne pas dire ce qui doit être dit d'un ton amical?

Il faut bien se convaincre qu'un rapport émis par un secrétaire général sera toujours conçu en termes généraux. C'est une loi dictée par le caractère de la publication même. En outre il existe une raison très justifiable pour une telle conception. Le congrès, tel qu'il siège ici pour le moment, n'est pas une réunion de groupements locaux, dont la tâche est de s'occuper de tout menu détail de chacun d'eux. Nous sommes une Internationale qui doit tracer de façon marquante les lignes de conduite à suivre pendant un certain laps de temps.

Toute personne ou tout groupe qui vient ici doit tenir compte de cette réalité. Cela veut dire que nous devons contrôler, si, en effet les diverses forces coopérantes marchent dans la bonne direction.

Par conséquent il est impossible de prescrire à un millimètre près la route à suivre par chaque organisation. Quand on doit constater que chaque groupe à suivi le chemin tracé pour autant que cela a été possible, alors le secrétaire est autorisé à relater ces faits. Le détail n'est donc pas l'événement principal, mais c'est le caractère général du mouvement qui compte. D'ailleurs il faudrait aussi se demander s'il est bien recommandable de publier encore plus: nous sommes déjà généreux! Faut-il que nous déposions toutes nos cartes sur table? Eh bien ce qu'il fallait constater, et ce qu'il fallait mentionner se trouve dans le rapport. Ceux qui aimeraient avoir de plus amples explications peuvent en tout temps s'adresser à nous. M'est avis qu'il n'est pas recommandable d'aller plus loin.

Le secrétariat a exécuté, aussi fidèlement que possible les charges à lui imposées par le Bureau et le Congrès après 1925.

Ce fut Schott, qui souleva la question à Paris, d'organiser un service de renseignements. Alors, et Rabbie l'a déjà dit, on avait déjà fait les premiers pas. Par après nous avons progressé. D'ailleurs Schott est content de notre méthode.

Et quand Rabbie parla de cette affaire, je pouvais bien me sentir tout à fait à mon aise, parce que je devais constater que le collègue qui avait insisté pour avoir les renseignements, n'a pas formulé d'objections, bien qu'il en ait eu l'occasion. Les communications envoyées (en traduction) donnaient toujours un aperçu clair des événements ayant une importance spéciale à ces moments.

Qu'on ait perdu de vue une futilité, c'est peut-être possible; mais celui qui suit consciencieusement ce qu'il reçoit du Secrétariat ne pourra pas dire qu'il n'est pas à la hauteur de la situation. Quant à l'envoi des rapports, je ne veux pas prétendre que je suis tout à fait sans péché, mais je dois ajouter que le secrétaire à plus le droit de se plaindre de l'irrégularité dans les envois des rapports à rédiger par les centres que les centres eux-mêmes. Entretemps il ne faut pas ométre que le Bureau décide souvent de ne pas publier de compte-rendu de certaines séances. Mais les membres du bureau le reçoivent

quand-même! Je demande d'ailleurs toujours l'avis du président quant aux documents à publier.

Lors du Congrès de Paris, nous avions envoyé toute notre documentation. Mais les préposés de la douane ont été tellement gentils, que nous n'avons pas osé expédier les paperasses. Si nous les avions ici, il nous serait possible de contrôler au pied levé les objections présentées. Je suis convaincu qu'il résulterait d'une revue minutieuse des rapports qui nous sont parvenus et qui sont rédigés par les centres eux-mêmes, que la critique émise ferait à peu près faillite. Mais nous contrôlerons les documents, et nous rectifierons là où c'est nécessaire.

Ce qui me réjouit en vue de la période à venir, c'est l'amélioration manifeste qui se fait jour dans les rapports mutuels. Ces améliorations morales, je dirais, ne cessent de s'accroître; cela ne peut que nous faire du bien. L'Internationale peut enregistrer dans ce domaine un beau succès.

Nous n'avons pas oublié les changements à apposer aux statuts, comme Rabbie disait. Il était nécessaire de revoir, au point de vue rédaction, les statuts de l'A.U.D. Sur quelques questions, les avis du secrétaire et du président ne coïncident pas, ce qui est toujours possible d'ailleurs dans des affaires pareilles. L'impression des statuts fut donc remise. Il faut quand même qu'un accord aussi complet que possible existe au sujet de l'interprétation des statuts, quand ceux-ci sont imprimés.

Il reste toujours possible que certains graphiques ne soient pas « très exacts », surtout quand ils se risquent même aux détails. Mais je peux vous certifier que ces tableaux sont élaborés selon les réponses qui sont fournies par les organisations locales sur les questionnaires trimestriels, et je crois être à même de supposer que vous devrez chercher longtemps avant de découvrir des fautes dans les tableaux en rapport avec les réponses fournies par les centres mêmes. Cela a été le cas par exemple pour l'affaire des scieurs. Je la connais bien, parce que je me tiens au courant de tout ce qui se passe dans les organisations affiliées. Nous avons discuté la question dans notre Direction, et nous avons constaté avec étonnement qu'un groupe pouvait prendre une autre décision que la Direction centrale. Je ne veux pas faire de critique, mais je vous cite ce cas pour bien vous démontrer que nous connaissons la chose à fond. Mais est-ce que Rabbie est bien convaincu que la solution survenue ait été mentionnée dans les réponses données par l'organisation? Je ne dis pas que cela n'a pas été le cas, mais je suppose l'éventualité. Nous contrôlerons les données. Cette remarque compte aussi pour les données se rapportant au chômage. Je n'oserais pas prétendre que tous ces détails nous aient été communiqués.

(A suivre).

LE BOORT

Le cours du boort marque une légère augmentation. Au bureau de boort d'Anvers, il est passé de : florins : 4,35, à florins : 4,50 le carat.

On dit que les dirigeants du Syndicat de Londres auraient l'intention de pratiquer une politique tendant à l'augmentation de ce prix.

AUX TRÉSORIERS

La cotisation à l'Alliance Universelle est fixée pour le 4^e trimestre 1929 à 1,28 par membre.

Nous rappelons que cette cotisation doit être payée au début de chaque trimestre et qu'elle est due pour tous les membres inscrits.

Allonger la Journée de Travail...

C'est attenter à ses Jours !

Imprimerie de la Maison du Peuple. — Saint Claude
R. C. St-Claude 1.961

Le Gérant, Edmond PONARD.

TOUT ce qui concerne ...
l'Outilage pour Diamantaires

André CURTIL

6, Boulevard Emile-Zola
Grand-Plan, SAINT-CLAUDE

TRAVAIL SOIGNÉ

Tous nos pivots de meules sont en acier trempé et rectifié

UNE NOUVEAUTÉ :

Notre PINCE MÉTALLIQUE (Tenaille)

(Modèle déposé)
par son assise parfaite, sa douceur à la meule, se recommande à tous les amateurs de beau travail

PLAQUETTES ACIER, Rabotées assurant à la pince une assise impeccable

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

*Spécialité d'Outilage
pour Diamantaires et Lapidaires*

Rôdeuses, Meules, Pilons
Chaufferettes gaz ou essence, etc.

TRAVAIL SOIGNÉ

Jean DEFougères

Rue Gagneur (Sur les Étapes)

SAINT-CLAUDE (JURA)

En vente à la Permanence

LA TABLE DE CLASSEMENT

qui permet de connaître sur le champ la série d'une quelconque partie de pierres

LA TABLE DE CLASSEMENT doit être entre les mains de tous les diamantaires.

Au patron, elle évite des calculs longs et fastidieux et des erreurs toujours ennuyeuses.

A l'ouvrier, elle permet de contrôler sans aucune difficulté la série et, partant, le prix de ses pierres.

PRIX | A la Permanence... 5 francs
Par la Poste..... 5 fr. 25

DIAMANTAIRES !

Pour tout ce qui concerne votre outillage en coquilles mécaniques, griffes, montage de meules, pilons, etc.. adressez-vous à

M. Louis BERTHON

Mécanicien-Ajouteur
à AVIGNON, par SAINT-CLAUDE

*De la valeur de votre outillage
dépend votre production !..*

En vente à la Permanence du Syndicat

C. BETTONVILLE

9, Rue de la Blanchisserie

ANVERS

Spécialiste pour tous Outilages
concernant le métier diamantaire

MACHINES A SCIER & A BRUTER

Scies pour Machines à scier
Dops mécaniques et Dops « Idéal »
Fil de cuivre rouge pour Dops

DÉTAIL Téléphone 582.21 GROS

DIAMANTAIRES

Voulez-vous de la bonne poudre de diamant, éclats, boort ou outils diamantaires, achetez chez

Isidore STIJSEL

Fournisseur Général pour Diamantaires
134, Rue du Vanneau, à ANVERS

Achat de déchets de Diamants

Rapide expédition pour l'intérieur et l'extérieur

Toutes réparations dans un temps très court

Loupes incomparables, Balances, Pinces
— et Poids métriques contrôlés par l'Etat —

Médaille à l'exposition Universelle de Gand 1913
Diplômé à l'Exposition des Bijoutiers-Joalliers
d'Anvers 1920

A l'Exposition et au Concours du Commerce
et de l'Industrie, Anvers 1921

Du Middenstandsbond « De Kleine Burger » 1921

A l'Exposition industrielle
du « Koninklijke Rubenskring » 1921-1923

Concours d'Étalages « Anvers en Avant » 1923

Concours d'Étalages, Illumination et Décoration

1^{er} Prix et Grande Distinction

Recommandé par les Fédérations Internationales
des Bijoutiers Négociants
et Organisations Ouvrières

Fondateur des Ecoles Professionnelles
de l'Industrie Diamantaire

Réparations de Balances pour Diamantaires et Bijoutiers

La Maison n'a pas de Représentant ni de Succursale

Les Dops L. MARCHANDEAU

sont en vente à la Permanence

Essayez-les...

Il ne vous en coûtera pas un sou.

DIAMANTAIRES, LAPIDAIRES !

LOUPES

Exigez les loupes poinçonnées DAVIDS
à grossissements spéciaux

CIMENT

Exigez le ciment hollandais gris et jaune, avec
poinçons « DAVIDS », en plaques et en bâtons ; tient
les pierres comme un roc.

I. D. DAVIDS & ZONEN

JODENBREESTRAAT 103

AMSTERDAM (Hollande)